

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

janv-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,17		< 2	NFU
pH	7,67		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	353		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	10,20		< 25	°C
Chlore libre	0,03			mg/l
Chlore total	0,04			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en août 2016 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,62	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	12		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	5,33	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

janv-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 3

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,60		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	371		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	10,70		< 25	°C
Chlore libre	0,13			mg/l
Chlore total	0,15			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en avril 2016 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,208	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	7	100		µg/l
4 HAP	<0,040	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

janv-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 10

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,12		< 2	NFU
pH	7,59		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	364		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	12,20		< 25	°C
Chlore libre	0,11			mg/l
Chlore total	0,14			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en novembre 2016 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,079	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	13,58	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique
(Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

janv-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 4

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,63		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	353		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	12,70		< 25	°C
Chlore libre	0,05			mg/l
Chlore total	0,06			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mai 2016 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,18	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	77		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	6,4	100		µg/l
4 HAP	<0,040	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique
(Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

janv-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 5

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,10		< 2	NFU
pH	7,62		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	353		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	11,58		< 25	°C
Chlore libre	0,13			mg/l
Chlore total	0,15			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en septembre 2016 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,366	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	4	10		µg/l
Somme THM	10,2	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

6

janv-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 5

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,13		< 2	NFU
pH	7,54		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	374		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	13,24		< 25	°C
Chlore libre	0,10			mg/l
Chlore total	0,13			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en août 2016 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,133	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	6,71	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

7

janv-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 8

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,12		< 2	NFU
pH	7,56		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	361		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	12,31		< 25	°C
Chlore libre	0,09			mg/l
Chlore total	0,11			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en mai 2016 :

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,058	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	15		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	10,31	100		µg/l
4 HAP	<0,040	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

 Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique
(Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

janv-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 8

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,15		< 2	NFU
pH	7,56		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	362		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	11,84		< 25	°C
Chlore libre	0,06			mg/l
Chlore total	0,08			mg/l
<i>Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en décembre 2016 :</i>				
Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	0,207	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	<10		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	8,39	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES

RESULTATS D'ANALYSES DE L'EAU DE DISTRIBUTION

Arrondissement

janv-17

NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES SUR L'ARRONDISSEMENT : 5

CHIMIE

	MOYENNE SUR L'ARRONDISSEMENT	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE	UNITES
Turbidité	0,16		< 2	NFU
pH	7,60		6,5 à 9	Unité pH
Conductivité	360		180 à 1000	µS/cm à 20 °C
Température	9,88		< 25	°C
Chlore libre	0,07			mg/l
Chlore total	0,09			mg/l

Valeurs de la dernière mesure détaillée, faite en janvier 2017:

Nitrites	<0,02	0,5		mg/l
Cuivre	<0,010	2	1	mg/l
Antimoine	<1	5		µg/l
Fer total	11		200	µg/l
Nickel	<5	20		µg/l
Plomb	<2	10		µg/l
Somme THM	<0,5	100		µg/l
4 HAP	<0,020	0,1		µg/l

Pesticides organochlorés, Polychlorobiphényles (PCB), Pesticides azotés, Pesticides polycycliques sont en concentrations inférieures aux limites de qualité définies au code de la Santé Publique, art. R 1321-1 à 68.

MICROBIOLOGIE

GERMES	REFERENCES et LIMITES de QUALITE	CONCLUSION
Bactéries coliformes	0/100 ml	Le dosage est CONFORME à la législation
Escherichia coli	0/100 ml	
Entérocoques	0/100 ml	

Aucun prélèvement n'a présenté de valeur supérieure à celles du Code de la Santé Publique (Décret n°2007-49 du 11 Mai 2007 art.11)

RESULTATS CONFORMES A LA LEGISLATION DES EAUX POTABLES